

D'ENQL

Révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE du Marais Breton et du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf

Breton et du bassin de la Baie de Bourgneuf est soumis à enquête publique pendant 33 jours consécutifs, du 21 octobre au 22 novembre 2013 inclus sur le territoire des communes de : BEAUVOIR SUR MER, CHALLANS, NOIRMOUTIER EN L'ILE, SAINT JEAN DE MONTS, PORNIC (44), BOURGNEUF EN RETZ (44) et MACHECOUL (44). En exécution de l'arrêté préfectoral n°13-DRCTAJ/1-660 du 27 septembre 2013 le dossier relatif au projet de SAGE du Marais

effet dans les mairies précitées aux jours et heures habituels d'ouverture au public. recueillis en application des articles L 212-6 et R 212-38 dudit code, et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet du code de l'environnement, et comportant notamment un rapport environnemental, l'avis de l'autorité environnementale, les avis Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier constitué conformément à l'article R 212-40

enquête: Une commission d'enquête a été désignée par le Président du Tribunal administratif de Nantes, comme suit, pour procéder à ladite

Commissaire enquêteur, Président:

- Monsieur Bernard GILBERT, Ingénieur des travaux ruraux en retraite Commissaires enquêteurs, titulaires :
- Monsieur Jacky BETHANIS, proviseur de lycée à la retraite

- Monsieur Alain RINEAU, directeur de collège retraité Commissaire enquêteur suppléants :

- Monsieur Georges RENAUT, Retraité de l'éducation nationale
- Monsieur Jean-Claude GARNIER, Brigadier major de Police en retraite

La commission d'enquête siègera en mairie de BEAUVOIR SUR MER.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevra les observations du public en mairies selon le planning suivant :

| de 14h00 à17h00 | Vendredi 22 novembre 2013 | BEAUVOIR SUR MER |
|------------------|---------------------------|----------------------|
| de 9h30 à 12h30 | Mardi 19 novembre 2013 | CHALLANS |
| de 9h30 à 12h30 | Vendredi 15 novembre 2013 | NOIRMOUTIER EN L'ILE |
| de 9h00 à 12h00 | Jeudi 7 novembre 2013 | PORNIC |
| de 13h30 à 16h30 | Mercredi 30 octobre 2013 | BOURGNEUF EN RETZ |
| de 9h00 à 12h00 | Mercredi 30 octobre 2013 | MACHECOUL |
| de 9h00 à 12h00 | Samedi 26 octobre 2013 | SAINT JEAN DE MONTS |
| de 8h30 à 11h30 | lundi 21 octobre 2013 | BEAUVOIR SUR MER |
| horaires | dates | lieux |

beauvoirsurmer.fr en indiquant en objet : «Enquête publique SAGE Marais Breton Baie de Bourgneuf». Les observations peuvent être également adressées, par écrit, à l'attention de M. Bernard GILBERT, président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête : mairie de BEAUVOIR SUR MER, place de l'Hôtel de Ville, BP 46, 85230 BEAUVOIR SUR MER ou par courriel à l'attention expresse du président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : secretariat@mairie-

http://www.vendee.pref.gouv.fr/sections/enquetes_publiques. consultables Les pièces du dossier d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que les avis émis dans le cadre de la consultation sont site internet des services de 1'Etat en Vendée, l'adresse

le Développement du Bassin Versant de la baie de Bourgneuf, Impasse de la Gaudinière, 85630 BARBATRE. Des informations complémentaires sur le dossier relatif à la révision du SAGE peuvent être obtenues auprès de l'Association pour

préfecture et en mairies de BEAUVOIR SUR MER, CHALLANS, NOIRMOUTIER EN L'ILE, SAINT JEAN DE MONTS, PORNIC, BOURGNEUF EN RETZ et MACHECOUL, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat en Vendée. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en

par arrêté interpréfectoral. A l'issue de l'enquête publique, le projet de SAGE est adopté par une délibération de la commission locale de l'eau, puis approuvé